

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Du Bus aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Louis-Victor Clouet.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition du 7 novembre 1837, le sieur Charles-Louis-Victor Clouet, né le 13 mars 1777, à Ville-Neuve-sur-Verbecq, arrondissement de Senlis, département de l'Oise (France), ex-cuisinier, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire habite la commune de Presles, arrondissement de Charleroi, depuis plus de trente ans. Il est marié et a deux enfants.

Il aurait pu profiter du bénéfice de l'art. 133 de la Constitution, mais il a ignoré cette disposition.

Les renseignements des autorités lui sont très favorables.

Le rapporteur,

D.-J. LEJEUNE.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.